

SIARP: SIGNALER LES DYSFONCTIONNEMENTS D'ASSAINISSEMENT

Le Syndicat d'assainissement souhaite faciliter la remontée d'informations sur tout problème ou dysfonctionnement sur son réseau d'assainissement, sur le domaine public en associant les habitants du territoire.



Environ 1 000 kms de réseau et plus de 60 000 regards de visite doivent faire l'objet d'une attention particulière, surtout si la sécurité d'autrui est en jeu. Cela peut-être le cas notamment avec une plaque d'égout défaillante, volée ou cassée.

IL EST IMPORTANT DE SIGNALER TOUS DYSFONCTIONNEMENTS AU SIARP SOIT PAR MAIL, SOIT PAR TÉLÉPHONE, SOIT VIA LE FORMULAIRE EN LIGNE

Infos pratiques

Accueil du SIARP : **01 30 32 74 28** - <u>contact@siarp.fr</u> Numéro d'astreinte 7j/7 et 24 h/24 : **06 08 04 85 44**

Liens utiles

Formulaire Signaler un problème ou dysfonctionnement d'assainissement sur la voie publique